



Ecole privée Saint Joseph  
5, rue de la Sablière  
85230 Saint Urbain  
Tél : 02.51.68.83.54

BULLETIN D'INFORMATIONS N°5  
Janvier 2019

### 1-VOEUX:

L'équipe éducative de l'école Saint Joseph vous présente  
ses meilleurs pour cette nouvelle année 2019.



## 2- OGEC:

Suite à l'Assemblée Générale du 7 décembre, il y a maintenant 19 parents qui font partie de l'OGEC. Merci à eux pour leur investissement.

Voici les membres du bureau:

Willy MICHEAU, président, parent de Evann (CE2)

Emilie CHABOT, Vice présidente, parent de Eléa (MS)

Didier PAPIN , parent de Titouan (CM1)

Céline MANGUY, parent de Lola (CE1)

Julie PEANO, parent de Molly (PS)

Yohann BLANCHARD, parent de Lilly (CE1)

## 3- : CONCOURS DE BELOTE :

L'OGEC organise un concours de belote,

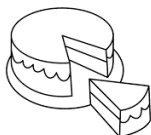
**le dimanche 27 janvier, à 14h,**

**à la salle communale de Saint Urbain.**



Nous vous sollicitons pour réaliser des **pâtisseries** qui seront vendues pendant cet après-midi. Vous pourrez déposer vos gâteaux à la salle le matin à partir de 10 h30.

Merci pour votre participation.



## 4- PORTES OUVERTES COLLEGES

Les portes ouvertes du Collège Saint Joseph de Challans auront lieu le samedi matin 2 février 2019 de 9 h à 12h30.

Les portes ouvertes du Collège Saint Jean Les Lauriers de St Jean de Monts auront lieu le samedi matin 9 mars 2019 de 9 h00 à 12h30.

## 5- : SPECTACLES

Le jeudi 7 février, les élèves de CM1 et CM2 de l'école participeront à un Spectacle Musical « Percussions Corporelles » par **Le Duo Ballet Urbain**, à La Barre de Monts (organisé par le Conseil départemental de la Vendée).

Egalement le jeudi 7 février, la mairie de St Urbain propose aux élèves des deux écoles de la commune, un spectacle de magie. A 10h30 pour les classes maternelle et à 14h15 pour les classes primaire.

Pour ces différents spectacles, nous aurons besoin de parents pour nous accompagner. Merci de signaler aux enseignantes si vous êtes disponibles.

## 6- : CALENDRIERS APEL

Il reste quelques calendriers que vous pouvez acheter au prix de 5 €.

